



PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFIÉ 2017 ET DU BUDGET 2018

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications du Collège des bourgmestre et échevins
3. Motion « Eventbus », second vote
4. Approbation du programme d'action 2018 du SICONA
5. Plan de gestion des forêts
6. Approbation d'un devis pour le chemin forestier « Jongebësch »
7. Fixation de la valeur des jetons de présence pour les présidents, secrétaires et membres des commissions consultatives
- 8a. Présentation du budget rectifié 2017
- 8b. Présentation du budget 2018
- 9a. Subside extraordinaire pour le 125^e anniversaire de la « Leidelenger Musek »
- 9b. Subside extraordinaire pour la « Leidelenger Musek », frais des uniformes
10. Motions des conseillers : discussion concernant les feux d'artifices
11. Correspondance et questions des conseillers

PRÉSENTS :

Bourgmestre : Diane BISENIUS-FEIPPEL ; échevins : Thomas BEREND et Jean-Paul SUNNEN ; conseillers : Patrick CALMUS, Raphaël GINDT, Lou LINSTER, Christiane SCHMIT-HAMEN ; secrétaire : Marc THILL

ABSENTS, EXCUSÉS :

Marcel JAKOBS, Jean-Pierre ROEMEN, conseillers

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel excuse l'absence des conseillers Marcel Jakobs et Jean-Pierre Roemen. Les conseillers Lou Linster et Patrick Calmus demandent l'inscription des motions des conseillers sur l'ordre du jour des séances. Après une discussion afférente, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe le Conseil communal sur les opportunités de candidature pour les commissions consultatives. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans plusieurs commissions. Il est conseillé de n'utiliser qu'un seul formulaire d'inscription par personne.

La faillite de l'entreprise chargée de la construction du gros œuvre de la nouvelle école / maison relais, a provisoirement mis le chantier à l'arrêt. Les pourparlers avec le curateur de la faillite donnent toutefois espoir à une reprise rapide des travaux par une autre entreprise. Entretemps l'entreprise Delli-Zotti a sécurisé le chantier.

Les préparations pour le « Wanterlaf 2018 » sont en cours. Néanmoins, le Collège des bourgmestre et échevins recherche encore des collaborateurs bénévoles.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond à la question du conseiller Lou Linster concernant la décision de la Cour constitutionnelle relatif à la réclamation de la commune de Leudelange sur la lésion de l'autonomie communale. Il s'agit de la suite du litige sur les contributions supplémentaires à verser par la commune de Leudelange au « Fonds pour l'emploi ». Ladite décision retire la base légale à l'avis de paiement de l'administration des contributions directes. La commune de Leudelange espère que le Tribunal administratif annulera les avis de paiement des années 2015 et 2016 et qu'ainsi un remboursement des 2,7 mio € et 1,4 mio € pourra être obtenu.

3. MOTION EVENTBUS, SECOND VOTE

La motion du conseiller Lou Linster sur la création d'un « Eventbus » pour sécuriser les transferts vers des manifestations comme la « Welleschter Kiermes », le « Piccadilly » à Stadtbredimus, le « Veiner Nössmoart », le « Zürcher Bal » tout comme pour certaines manifestations de la Saint-Sylvestre, est remise en discussion.

Lors de la séance précédente le vote avait donné un remis avec quatre voix pour et quatre voix contre. Un second vote est donc indispensable.

Après une nouvelle discussion la motion est rejetée par cinq voix contre et deux voix pour.

4. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTION 2018 DU SICONA

Fernand Klopp, attaché de direction du syndicat intercommunal

SICONA, présente le plan d'action 2018 pour la commune de Leudelange.

Il s'agit en première ligne de l'entretien de biotopes, de plantations, des sentiers, de la coupe des haies, de la création de nouveaux biotopes au « Schlewenhof » et au « Bann », ainsi que de l'installation de nichoirs pour hirondelles, chouettes et martinets.

Le plan d'action comprend également une campagne de sensibilisation de la population et dans les écoles pour la protection des papillons, ainsi que pour la renaturation des espaces verts à l'intérieur des agglomérations.

Le budget du plan d'action prévoit dans son chapitre ordinaire des dépenses de 36.000 € et dans son chapitre extraordinaire des dépenses de 10.137,55 €. Il est approuvé à l'unanimité.



5. PLAN DE GESTION DES FORÊTS

Alain Schomer, préposé forestier du triage Leudelange, présente le plan de gestion annuel des forêts. Le plan de gestion avec 223.300 € dépenses et 117.400 € recettes prévoit le nettoyage et le fauchage des bords des chemins ruraux et forestiers,

l'enlèvement des ordures déposées illicitement, les travaux de coupe et d'élagage dans certaines zones de la forêt, l'entretien des chemins forestiers et des voies de débardage du bois, tout comme les frais pour l'entretien du matériel roulant et des machines.

Le plan de gestion des forêts 2018 est approuvé par tous les conseillers.

6. APPROBATION D'UN DEVIS POUR LE CHEMIN FORESTIER « JONGEBËSCH »

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel se réjouit que le chemin forestier au « Jongebësch » pourra enfin être réalisé. L'acte notarié de l'année 2008 avait été égaré pendant des longues années et ne fut retrouvé que récemment parmi les archives d'un notaire. La commune, sans être officiellement le propriétaire du terrain, n'a rien pu entreprendre en cette affaire.

Le devis du chemin forestier d'une longueur de 650 m au « Jongebësch » se résume à 80.000 €. Il est approuvé par tous les conseillers.

7. FIXATION DE LA VALEUR DES JETONS DE PRÉSENCE POUR LES PRÉSIDENTS, SECRÉTAIRES ET MEMBRES DES COMMISSIONS CONSULTATIVES

Le Collège des bourgmestre et échevins propose d'adapter et d'uniformiser la valeur des jetons de présence pour les présidents, les secrétaires et les membres des commissions consultatives.

Les présidents des commissions consultatives locales recevront 112,67 €, les secrétaires le montant identique et les membres 56,33 € (nombre actuel de l'indice à la consommation). Ce montant sera versé une fois par séance et est lié à l'évolution du nombre de l'indice à la consommation.

Tous les conseillers approuvent unanimement ces propositions.

8A. PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFIÉ 2017

Dans son introduction la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel souligne l'importance du budget pour le fonctionnement de la vie communale. Le deuxième budget, après la réforme des finances communales, signifie pour la commune Leudelange d'un côté une diminution des recettes de l'impôt commercial, mais de l'autre côté une augmentation de la dotation de l'Etat. Néanmoins pour Leudelange le niveau des recettes diminue, tandis que celui des dépenses reste inchangé.

Une autre source de revenus, les taxes communales, devront être adaptées. Comparé à celui des communes voisines l'impôt foncier est le plus avantageux. Les responsables communaux envisagent une adaptation du taux à ceux des communes limitrophes, tant qu'il n'y aura pas de signal du Gouvernement sur le plan national.

	Service ordinaire 2017	Service extraordinaire 2017
Total des recettes	11.766.242,82	2.120.984,37
Total des dépenses	11.071.840,00	4.247.900,03
Boni propre à l'exercice	694.402,82	
Mali propre à l'exercice		2.126.915,66
Boni du compte 2016	9.693.369,55	
Mali du compte 2016		
Boni général	10.387.772,37	
Mali général		2.126.915,66
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 2.126.915,66	+ 2.126.915,66
Boni présumé fin 2017	8.260.856,71	
Mali présumé fin 2017		

8B. PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel constate que les attentes de la population envers l'administration communale augmentent. Spécialement le service technique doit faire face à de nouveaux défis. Cette situation explique l'augmentation de l'effectif du personnel communal en 2018 par un fonctionnaire technique pour la police des bâtisses, un agent municipal pour la surveillance du stationnement et un fonctionnaire au sein de l'administration.

La dette communale diminue. Aucun emprunt nouveau ne fut contracté.

Les engagements financiers de la commune envers les syndicats intercommunaux se résument à environ 2,3 mio. €. Une augmentation du prix de l'eau fera augmenter les frais d'acquisition de l'eau potable auprès du syndicat SES à 450.000 €, ce qui entrainera une augmentation générale des taxes ne sera guère à éviter. Les frais d'entretien usuels de la commune se chiffrent à environ 1,69 mio. €, les diverses réparations, l'acquisition de nouvelles machines, le remplacement des compteurs d'eau, etc. non compris.

En ce qui concerne les projets d'investissements du chapitre extraordinaire du budget, la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel retient 1.000.000 € pour l'acquisition de divers terrains. 100.000 € ont été prévus pour divers transformations au sein de la mairie. Afin d'achever le plan d'aménagement général (PAG), qui devra voir son aboutissement avant août 2018, 200.000 € ont été réservés. 235.000 € ont été prévus pour réaliser des modifications techniques dans le bâtiment de l'école. 4,7 mio. € coûtera le chantier de la nouvelle école / maison relais. Le remboursement urbain du domaine « Ehs / Stempels » est consigné avec 100.000 €. 330.000 € ont été réservés pour le réaménagement de la canalisation dans les secteurs « op Hals » / rue de la Montée, « am Bann » et dans la rue de la Gare. 80.000 € sont destinés à financer la suite du réaménagement des aires de jeux. 1.000.000 € coûtera le réaménagement de la rue Belle-Vue. 100.000 € ont été prévus pour l'extension du cimetière et 20.000 € pour l'aménagement d'un cimetière forestier. 302.000 € coûteront les rénovations ponctuelles dans le réseau des conduites d'eau. Le remplacement de l'éclairage public par des lampadaires

en LED est consigné avec 220.000 €. 20.000 € sont réservés pour la mise en œuvre de nouvelles technologies au sein de l'enseignement fondamental.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique également divers projets, qui n'ont pas encore été inscrits au budget, parce qu'au stade actuel l'ampleur des coûts était difficile à estimer comme par exemple, le parking résidentiel, qui sera instauré en plusieurs étapes, la construction d'une route de contournement pour Leudelage, les transformations, qui par la création d'une zone de rencontre dans la rue du Lavoir, rendront le centre de la localité plus conviviale et qui compliqueront le passage du centre pour les automobilistes.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel évoque la situation financière du chantier de la nouvelle école / maison relais. Elle décrit les frais croissants de l'entretien des infrastructures et regrette la dégression des recettes de l'impôt commercial occasionnée par la réforme des finances communales.

Dans une période d'incertitude croissante dans le domaine privé et dans le domaine professionnel, où les exigences envers les administrations publiques s'accroîtront, le Collège des bourgmestre et échevins voudra accomplir une politique pour préserver une société où chacun pourra se sentir à l'aise. Le Collège des bourgmestre et échevins relève la situation actuelle en tant que défi. Leudelage devra rester une localité où on aimera vivre.

La bourgmestre fait un appel : « Nous sommes élus pour garantir le bien-être des habitants de Leudelage. Voilà pourquoi nous demandons votre support dans la réalisation du présent budget ! »

	Service ordinaire 2018	Service extraordinaire 2018
Total des recettes	12.474.426,00	2.713.512,00
Total des dépenses	11.593.599,00	9.003.155,00
Boni propre à l'exercice Mali propre à l'exercice	880.827,00	6.289.643,00
Boni présumé fin 2017 Mali présumé fin 2017	8.260.856,71	
Boni général Mali général	9.141.683,71	6.289.643,00
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 6.289.643,00	+ 6.289.643,00
Boni définitif Mali définitif	2.852.040,71	

La discussion et le vote sur le budget se feront dans la séance du 22 janvier 2018.

9A. SUBSIDE EXTRAORDINAIRE POUR LE 125^E ANNIVERSAIRE DE LA « LEIDELINGER MUSEK »

Tous les conseillers approuvent un subside extraordinaire de 5.000 € en faveur de la « Leidelinger Musek » à l'occasion de son 125^e anniversaire.

9B. SUBSIDE EXTRAORDINAIRE POUR LA « LEIDELINGER MUSEK », FRAIS DES UNIFORMES

Les conseillers approuvent également à l'unanimité un subside de 632,70 € en faveur de la « Leidelinger Musek » pour pallier les frais d'entretien des uniformes.

10. MOTIONS DES CONSEILLERS : DISCUSSION CONCERNANT LES FEUX D'ARTIFICES

Le conseiller Patrick Calmus présente une motion visant une interdiction générale des feux d'artifice sur le territoire de la commune de Leudelage. Un rappel aux habitants concernant cette interdiction sera à publier vers la fin de l'année par le biais des diverses publications communales. La discussion sur la motion est acceptée à l'unanimité par les conseillers.

11. CORRESPONDANCE ET QUESTIONS DES CONSEILLERS

Le conseiller Patrick Calmus propose un nouveau lancement de l'action « Grouss Botz ». La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel remet en mémoire le manque d'intérêt manifesté les années précédentes par les associations et les habitants. Le risque de ramasser des substances nocives augmente également. Cette situation a provoqué l'engagement de ProActif pour procéder régulièrement au nettoyage de la nature et des environnements de Leudelage.

Le conseiller Patrick Calmus informe le Collège des bourgmestre et échevins, que la ligne d'autobus 206, qui selon le nouvel horaire devrait partir cinq minutes plus tôt en direction du campus « Geessekneppchen », accuse constamment un retard. En conséquence, certains élèves arrivent toujours avec retard pour le début des cours.

Le conseiller Lou Linster demande la rédaction d'un règlement d'ordre intérieur pour les séances du Conseil communal.